
Programme de Formation

Concevoir pour tous, formation au design inclusif

Cette formation vise à donner les clés d'une conception de produits et services plus inclusive. Elle permet aux concepteurs de s'approprier les principes et outils de la conception universelle des produits et services.

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Professionnels intervenant dans la conception des produits et services (designers, ingénieurs, développeurs, équipe marketing, équipes qualité...).

Cette formation est complémentaire de la formation "Co-concevoir des produits et services avec les personnes en situation de handicap".



Objectifs pédagogiques

- Identifier les enjeux et les conséquences de l'exclusion by design
Les participants seront capables d'identifier les formes d'exclusion dans le design et d'analyser les impacts sociaux, économiques et juridiques des choix de conception sur les utilisateurs et l'entreprise.
- Connaître les principes fondamentaux du design inclusif
Les participants apprendront les principes clés du design inclusif et comment les appliquer à leurs propres produits et services.
- Développer la connaissance et la compréhension des besoins d'une audience variée
Les participants développeront une connaissance des différents types de handicap et d'autres utilisateurs souvent oubliés de l'innovation et de leurs besoins dans l'usage des produits et services.
- Appréhender les composantes nécessaires à la mise en place d'une stratégie durable de design inclusif dans leur organisation
À l'issue de la formation, les participants seront équipés pour définir un plan d'action permettant d'intégrer des pratiques inclusives dans leurs processus de développement.



Description

Comprendre l'exclusion by design

- Définition de l'exclusion *by design*
- Définition des restrictions d'utilisation
- *Temps interactif sur les restrictions d'utilisation (étude de cas)*
- Impacts de l'exclusion by design :
 - Pour les personnes
 - Pour les entreprises
- Quelques cas spécifiques : les restrictions d'utilisation dans le numérique et les outils

d'intelligence artificielle

- *Projet : identifier l'exclusion by design créée par un produit ou service et son impact*

Le design inclusif

- Origines et définition du design inclusif
- Les 7 principes du design inclusif : définitions et exemples
- *Temps interactif sur les 7 principes (étude de cas)*
- La notion de chaîne d'usage
- Les lois et normes (RGAA, WCAG, directive 2019/882, ...)
- *Projet : appliquer les 7 principes à un produit ou service*

Les utilisateurs dans toute leur diversité

- Diversité des utilisateurs
- Le handicap (*mises en situation*)
- Typologie
- Restrictions d'usage associées
- Modes de compensation (aides techniques et autres)
- Conception individuelle et conception sociale du handicap
- Handicap permanent, temporaire et situationnel
- L'inclusion au-delà du handicap (genre, couleur de peau, ...)
- L'apport des utilisateurs extrêmes au processus d'innovation / La résonance des besoins
- *Projet : élargir sa base utilisateurs*

Intégrer le design inclusif dans les pratiques de l'organisation

- Intégrer le design inclusif : quels objectifs et quels indicateurs
- Quelles sont les fonctions concernées
- Quels processus de design inclusif
- La participation des utilisateurs / l'expertise d'usage
- *Projet : plan d'action*



Prérequis

Aucun



Informations sur l'accessibilité

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : apf.formation@apf.asso.fr



Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique interactive s'appuie sur des contenus théoriques, des analyses de cas, des ateliers pratiques, des mises en situation et des discussions.



Moyens et supports pédagogiques

Sur le plan matériel, est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.



Modalités d'évaluation et de suivi

- **Avant la formation** : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.
- **Pendant la formation** : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.
- **A l'issue de la formation** : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.